

Etudes et analyses

n°21 - juin 2018



Une agriculture des Hauts-de-France productive, exportatrice et tournée vers les IAA

Peuplée de 6 millions d'habitants, la région des Hauts-de-France se démarque par une agriculture très développée, productrice et diversifiée qui couvre les deux tiers de son territoire à travers plus de 25 000 exploitations. La taille moyenne de ces exploitations, de 86 hectares, masque un contraste entre le nord et le sud. La production agricole est à 72 % végétale et majoritairement tournée vers les grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, légumes de plein champ, plantes sarclées). L'élevage n'est pas aussi développé que dans d'autres régions mais a une place importante pour la production de lait, d'œufs de consommation, de viande de poulet et de porc. Ces productions ont favorisé l'implantation sur tout le territoire de grands groupes de l'agroalimentaire. L'agriculture régionale doit cependant faire face à de nouveaux défis, économiques, environnementaux et sociaux, et pour y répondre, renforcer son engagement en matière d'innovation et d'agroécologie.

La superficie agricole utilisée (SAU) des Hauts-de-France s'étend en 2016 sur près de 2,2 millions d'hectares. Elle couvre deux tiers du territoire régional, contre la moitié du national. La région se caractérise par l'importance de ses terres arables qui occupent 57 % de sa superficie contre un tiers au niveau national. Cette part est la plus élevée de toutes les régions françaises. La concurrence pour l'accès à la terre agricole est grande malgré l'importance des surfaces. La pression foncière est forte, liée à l'urbanisation croissante en bordure d'Île-de-France et autour des métropoles du Nord. En contrepartie, la région dispose de peu d'espaces enherbés ou boisés. Les surfaces toujours en herbe ne couvrent que 14 % de la SAU régionale contre 28 % de celle de la France. Elles sont plus étendues dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et plus rares dans l'Oise. Les bois et forêts occupent 16 % du territoire régional, moitié moins qu'en France métropolitaine. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisées que les trois autres départements. Les feuillus, principalement des chênes, frênes, hêtres et peupliers, constituent plus de 90 %

des essences forestières présentes dans la région.

Une taille d'exploitations contrastée entre le nord et le sud de la région

Un peu plus de 25 000 exploitations agricoles ont leur siège dans les Hauts-de-France en 2016, soit 6 % des exploitations de France métropolitaine. Entre 2000 et 2016, la région a perdu le quart de ses exploitations, mais cette baisse s'est ralentie au fil des ans : entre 2010 et 2016, elle est de 1,2 % l'an, contre 2,4 % entre 2000 et 2010. La superficie moyenne des exploitations s'est agrandie pour atteindre 86 hectares en 2016 contre 63 hectares en 2000. (figure 1) La moitié des exploitations de la région se situent dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais ces deux départements ne représentent que 39 % de la SAU régionale, leurs exploitations étant en moyenne plus petites que celles des trois autres départements. À l'extrême, les exploitations de l'Oise sont en moyenne deux fois plus grandes que celles du département du Nord.

Figure 1 : Les exploitations dans les Hauts-de-France

	2000	2010	2016
Nombre d'exploitations	34 898	27 312	25 346
SAU moyenne des en ayant (en hectares)	63,4	80,3	86,2
Actifs agricoles (en UTA)	59 635	45 846	44 272
dont :			
Chefs d'exploitation et coexploitants	53,1%	58,0%	59,8%
Conjoints et autres actifs non salariés	18,8%	9,5%	5,2%
Salariés	28,1%	32,5%	35,0%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010, BAE et enquête structure 2016

Moins d'emplois avec l'agrandissement des exploitations

En 2014, les emplois agricoles, sylvicoles et agroalimentaires¹ représentent 5,4 % de l'ensemble des emplois régionaux. Cette part atteint un actif sur dix dans la partie est de l'Aisne et dans les zones d'emploi d'Abbeville et de Péronne, l'agriculture contribuant au maintien de l'emploi dans ces zones rurales. (figure 2)

En 2016, 51 000 hommes et femmes travaillent de manière régulière dans les exploitations agricoles des Hauts-de-France. Y compris la main d'œuvre non permanente, ils représentent 44 300 unités de travail agricole (UTA). Les chefs d'exploitation et coexploitants restent majoritaires dans cette main d'œuvre (60 %) alors que les actifs familiaux non salariés sont de moins en moins nombreux (5 % contre 9 % en 2010). La part de salariés, les 35 % restant, a progressé de 2 points par rapport à 2010. Les formes sociétaires tendent à se développer (+3 % entre 2010 et 2016) au détriment du statut individuel. En 2016, 58 % des exploitations des Hauts-de-France sont des entreprises individuelles et 42 % des sociétés.

La région comprend 6,2 % des UTA de France métropolitaine, ce qui est peu relativement à la contribution de l'agriculture régionale en termes de production (8,3 %) ou de valeur ajoutée (8,4 %).

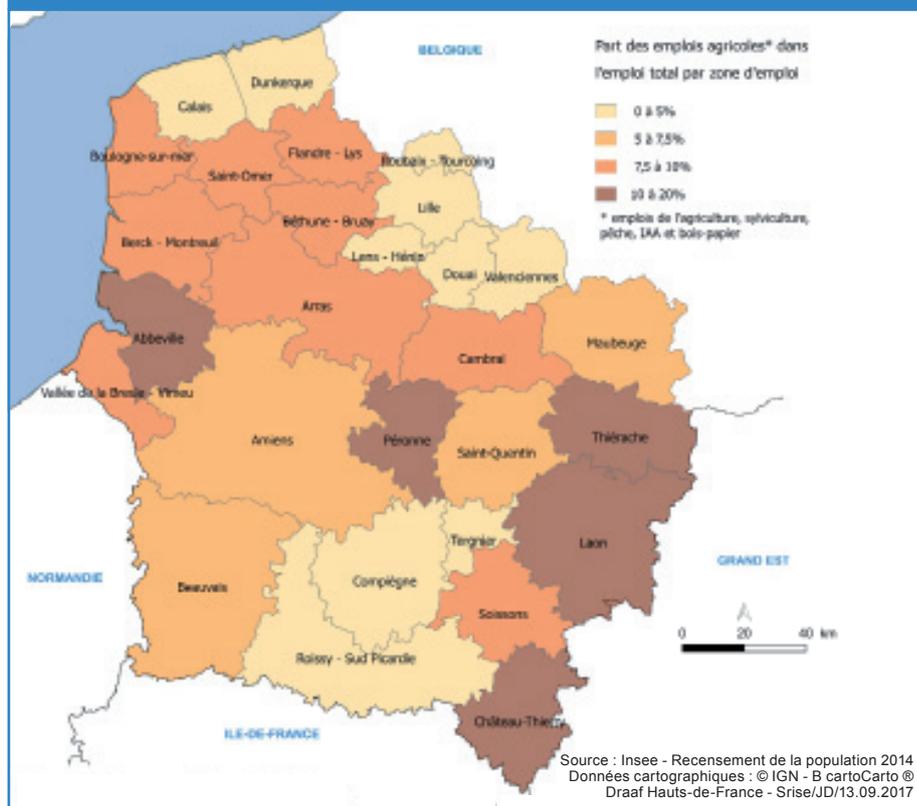
L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région est de 50 ans. Entre 2013 et 2016, 800 à 900 agriculteurs se sont installés chaque année comme chef d'exploitation en Hauts-de-France. Ces installations ne compensent cependant pas les départs en retraite qui s'élèvent à plus d'un millier par an. Deux tiers des nouveaux installés ont 40 ans ou moins. À l'inverse de l'ensemble des exploitants de la région, ils privilégient la forme sociétaire (58 %) à la forme individuelle (42 %). Les femmes sont plus représentées parmi eux qu'en moyenne des chefs d'exploitation (27 % contre 18 %).

Une production végétale spécialisée dans les grandes cultures et les légumes destinés à l'industrie

La valeur des productions régionales est estimée en 2016 à 5,6 milliards d'euros. Les Hauts-de-France assurent ainsi 9,5 % de la production agricole brute et transformée nationale de végétaux et 6,3 % d'animaux. Au sein de la région, la répartition entre les deux types de production est de 72 % et 28 %.

Aidée en cela par des sols fertiles, un relief

Figure 2 : L'emploi agricole, sylvicole et agroalimentaire dans l'emploi régional



peu accidenté et un climat propice, l'agriculture régionale s'est fortement tournée vers les grandes cultures. Céréales, oléoprotéagineux, pommes de terre, légumes de plein champ et betteraves sucrières sont les principales productions de la région. En 2016, les grandes cultures s'étendent sur 1,6 des 1,8 million d'hectares de terres arables de la région, soit 88 % de la surface (contre 70 % au plan national). Deux tiers de la surface en grandes cultures est affectée aux céréales, 12 % aux oléoprotéagineux, 14 % aux cultures industrielles et 7 % aux pommes de terre. (figure 3)

La production régionale de céréales est surtout spécialisée en blé tendre (17 % du tonnage national) et en orge (10 %). En oléoprotéagineux, sont surtout cultivés du colza, des pois protéagineux et des fèves-roles. Les betteraves industrielles et les pommes de terre font également partie des fleurons de l'agriculture régionale. En 2016, les Hauts-de-France ont ainsi fourni la moitié des betteraves industrielles et près des deux tiers des pommes de terre de consommation et de féculerie du pays. La région est également productrice de légumes, surtout destinés aux usines de conserverie et de surgélation. Le quart du tonnage national d'épinards, carottes et oignons de couleur, le tiers de celui de ha-

ricots à écosser et de haricots verts et les deux tiers des petits pois proviennent de la région, ainsi que plus de 90 % des endives de France, cultivées essentiellement dans la Somme, le Nord et le Pas-de-Calais. Enfin, 2 500 hectares sont plantés en vignes au sud de l'Aisne, soit 8 % du vignoble de Champagne.

Les grandes cultures laissent peu de place aux cultures fourragères qui n'occupent que 8 % des terres arables de la région contre 26 % de celles de la France. Ce déséquilibre entre les deux types de cultures est plus accentué encore dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

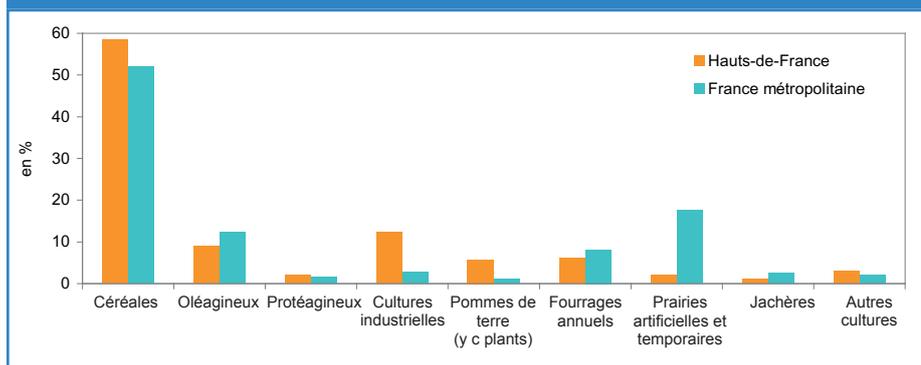
Seulement 1,2 % de la SAU de la région est cultivée en agriculture biologique en 2016, nettement moins que la part nationale (5,7 %). Les surfaces bio s'étendent sur 26 000 hectares (certifiées et en conversion), presque le triple qu'en 2008. Les céréales et les oléagineux sont les cultures les moins bien représentées en bio dans la région comme en France mais sont les plus dynamiques en termes de conversion, devant les cultures fourragères.

Le lait, les œufs et la viande de poulet et de porc, principales productions animales de la région

L'élevage reste bien présent dans les

¹ Ils comprennent l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les IAA et le bois papier

Figure 3 : L'utilisation des terres arables dans les Hauts-de-France



Source : Agreste - SAA 2016

Hauts-de-France : sur les 25 milliers d'exploitations que compte la région, 42 % ont déclaré avoir un atelier d'élevage² en 2016. Les principaux cheptels de la région concernent les vaches laitières, les bovins viande, les porcs, les poulets de chair et les poules pondeuses.

Le cheptel bovin, qui compte dans la région 1,2 million de bêtes réparties sur 10 000 exploitations, est surtout orienté vers l'activité laitière. En 2016, la région a collecté 9 % du lait de vache produit en France, dont la quasi totalité est livrée à l'industrie. Les vaches laitières constituent 8 % du cheptel national, les vaches allaitantes 4 %. L'élevage bovin se localise principalement près du littoral et au nord est de la région (Thiérache et Hainault), territoires où subsistent le plus de prairies. D'après l'enquête sur les pratiques d'élevage de 2015, les vaches restent davantage en bâtiment et pâturent moins longtemps dans la région que dans la plupart des autres régions.

L'élevage porcin est concentré sur près de 700 exploitations qui possèdent 5 % du cheptel français. Cet élevage, pratiqué hors sol, se déploie surtout dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

À elle seule, la petite région agricole de la Flandre intérieure (autour d'Hazebrouck) détient le tiers des porcs de la région. Un million de porcs ont été abattus dans les Hauts-de-France en 2016, soit 4 % du tonnage national.

La région compte 4,5 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation, réparties sur 500 exploitations. Elles ont pondu 1,3 milliard d'œufs en 2016, soit un œuf français sur dix. Ces œufs sont issus à 86 % d'élevages en cage et à 12 % d'élevages de plein air ou biologiques. En 2016, 46 millions de poulets de chair ont été abattus dans la région, soit 8 % du total national.

Une industrie agroalimentaire proche de la production, performante et diversifiée

Sa position favorable en termes de productions agricoles et ses infrastructures de transport permettent à la région d'avoir un secteur agroalimentaire important, diversifié et présent sur tout le territoire. L'agroalimentaire constitue 18 % des emplois industriels de la région, part qui atteint même 38 % dans l'espace rural³. Au 31 décembre 2015, près de 1 900

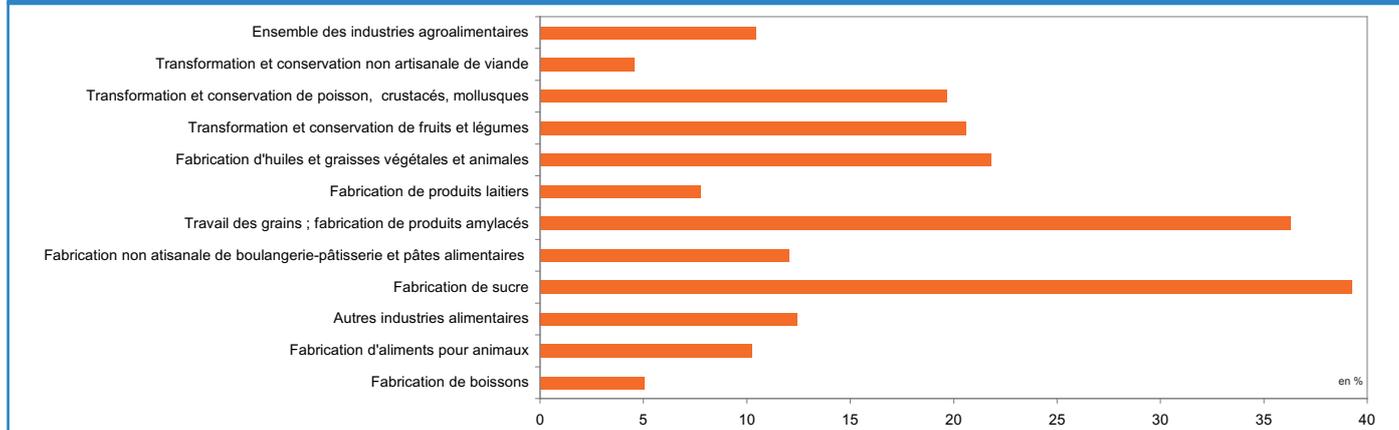
établissements employeurs couvrent l'ensemble des activités agroalimentaires, un tiers dans les industries agroalimentaires hors activités artisanales et les autres dans le commerce de gros. Ces deux secteurs se partagent respectivement 40 000 et 16 000 salariés. Les Hauts-de-France font partie des régions qui comportent le plus de grands établissements. De grands groupes, leaders mondiaux dans leur spécialité, sont présents : Roquette, Bonduelle, Téréos, Bigard, Mc Cain, Nestlé, Lesaffre, Pasquier, etc. En terme de salariés, ils comptent plus de 90 % des effectifs de la filière agroalimentaire.

Certaines activités sont très présentes, comme la fabrication du sucre qui occupe en 2015 dans la région 39 % des salariés français du secteur, le travail des grains 36 %, la fabrication d'huiles et graisses végétales 22 %, la conservation et transformation de fruits et légumes 21 %. En termes d'effectifs, la région occupe la première place des régions françaises dans chacune de ces activités. Le travail du grain, très implanté dans la zone d'emploi de Béthune Bray, en fait le premier bassin d'emploi de la région pour les industries agroalimentaires. La région est deuxième pour les industries du pain et pâtisserie fraîche et pour celles du poisson, concentrées sur le port de Boulogne. Avec 8 % des emplois nationaux des industries du lait et 5 % de ceux de la viande, elle est un peu moins bien placée pour la transformation des produits issus de l'élevage. (figure 4)

L'agriculture et l'agroalimentaire réunis, troisième secteur exportateur de la région

Les produits issus de l'agriculture et des industries agroalimentaires fournissent à la région son troisième excédent commercial, après les produits chimiques,

Figure 4 : Part des effectifs des établissements agroalimentaires régionaux dans les effectifs métropolitains



Source : Insee - Clap 2015, retraitement SSP

² Pour ce calcul uniquement, sont considérées les exploitations ayant au moins 10 bovins ou 20 ovins ou 20 porcins ou 20 caprins ou 100 lapines ou un élevage de volailles
³ Selon la définition du rural développée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et présentée dans Pouvoirs locaux n° 108 I/2016. Selon cette définition, sont considérés comme ruraux l'ensemble des territoires les moins denses et les moins liés aux pôles urbains en termes d'emploi

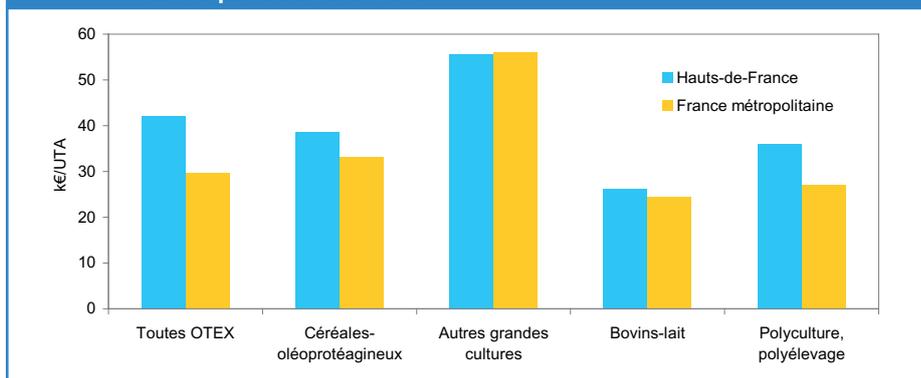
parfums et cosmétiques et les produits pharmaceutiques. Près des trois quarts des exportations régionales de 2016 en produits agricoles et agroalimentaires sont allés en Union européenne. L'agriculture est un des atouts de l'économie française au niveau mondial et la région y participe pleinement. En 2014, la région a contribué à la valeur ajoutée nationale à hauteur de 8,4 % pour l'agriculture et de 10,7 % pour l'industrie agroalimentaire, alors que la participation régionale au produit intérieur brut national est de 7,3 %.

De fortes disparités sur le résultat des agriculteurs

Sur l'ensemble de la période 2010-2015, le résultat courant moyen avant impôt (RCAI) par travailleur non salarié (Utans) d'une exploitation moyenne ou grande est dans la région de 42 000 euros. Ce résultat, supérieur au chiffre national, cache de fortes disparités. Il est inférieur à 10 000 € pour une exploitation sur six et supérieur à 70 000 € pour une proportion identique. Le résultat dépend notamment de l'orientation principale⁴ de l'exploitation : pour prendre les deux situations extrêmes dans la région, le RCAI moyen par Utans d'une exploitation spécialisée en «autres grandes cultures» (cultures de plantes sarclées, combinées ou non à des COP⁵, ou cultures de légumes frais de plein champ) est de 56 000 €, soit le double d'une exploitation en «bovins-lait». (figure 5)

Les loyers et fermages représentent en moyenne un peu moins de 10 % des charges d'une exploitation. En 2016, seul un exploitant agricole de la région sur dix est propriétaire de la totalité de ses terres. Dans toutes les petites régions agricoles des Hauts-de-France, le prix des terres labourables et des prairies naturelles libres de toute location est plus élevé qu'en moyenne nationale (6 000 € par hectare sur la période 2014-2016). Les 13 000 € par hectare sont même dépassés dans les régions agricoles fortement urbanisées du Nord et du Pas-de-Calais.

Figure 5 : RCAI moyen par UTA non salariée par exploitation sur la période 2010-2015



Source : Agreste - RICA 2010 à 2015

Améliorer les pratiques agricoles pour répondre aux enjeux environnementaux

L'agriculture régionale doit faire face à de nouveaux enjeux : consolider la compétitivité économique, sanitaire et sociale de ses filières, répondre à une demande alimentaire croissante et plus exigeante en qualité et préserver les ressources économiques. Dans le même temps, la demande sociétale s'exprime en faveur d'une contribution positive de l'agriculture au cadre de vie et à l'environnement. La concentration économique des exploitations régionales s'est accompagnée jusqu'à aujourd'hui d'une simplification des systèmes (fragilisation des petites exploitations, régression des systèmes mixtes et de l'élevage, externalisation du travail) dont la diversité offre pourtant de la résilience face aux crises et à la volatilité des prix.

Les pratiques doivent ainsi pouvoir évoluer pour concilier le maintien d'une agriculture performante avec la réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux. Cela justifie le renforcement de l'accompagnement par la recherche et le transfert technologique. En parallèle, la vente en circuit court, pratiquée en 2016 par 16 % des agriculteurs régionaux (contre 22 % à l'échelle nationale), permet de s'adapter

aux nouvelles demandes des consommateurs et de soutenir le territoire.

Des établissements d'enseignement agricole sur tout le territoire

L'agriculture régionale s'appuie sur le bon niveau de qualification de ses agriculteurs, le plus élevé après celui de l'Île-de-France. Le réseau d'enseignement agricole, qui relève de la compétence du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est dense et reconnu. Il a un rôle à jouer dans la mise en œuvre du projet agroécologique pour permettre une évolution des pratiques et un maintien de la diversification des systèmes agricoles. À la rentrée scolaire 2016, les 62 établissements de l'enseignement agricole des Hauts-de-France ont formé par voie scolaire près de 4 000 apprentis et 13 000 élèves et étudiants. Près de 800 000 heures de formation continue ont été également dispensées durant l'année. Par leur répartition, ces établissements contribuent à l'aménagement du territoire et à l'animation de l'espace rural. Le développement des exploitations s'appuie également sur un réseau d'accompagnement technique important sur la recherche, l'expérimentation, le transfert et le conseil, et sur des pôles de compétitivité complémentaires.

⁴ Les orientations «céréales-oléoprotéagineux», «autres grandes cultures», «bovins-lait» et «polyculture, polyélevage», qui représentent 80 % des exploitations de la région, sont les seules à être étudiées spécifiquement dans le RICA régional.

⁵ COP : céréales, oléagineux et protéagineux

Anne ÉVRARD

Draaf - Srise

Pour en savoir plus : [Le panorama du monde agricole, forestier et agroalimentaire des Hauts-de-France](#)



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc MAURER

■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Julien DESATIS

■ Impression : Imprimerie CHARTREZ

■ © Agreste 2018